

Nouméa, 14 octobre 2022

**CAHIER DES CHARGES ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**2023**

**THEMATIQUE 2 : GESTION ET DEVELOPPEMENT DE SON  
ACTIVITE**

« Coaching comptabilité – gestion »

**code : GDA 2.11**

**Contexte de l'action :** Bien démarrer son activité, l'asseoir dans la durée, la développer et s'adapter au marché nécessite des outils de gestion de projet que l'entrepreneur malgré sa bonne volonté ne possède pas forcément. Ce module à distance est construit pour apporter des conseils et des outils individualisés afin de faciliter la gestion et la comptabilité de l'entreprise.

**Argument plateforme :** un diagnostic, des conseils et outils individualisés pour faciliter la gestion et la comptabilité de votre entreprise.

**« Coaching comptabilité – gestion »**  
**code : GDA 2.11**

**Le public cible :**

- ✓ Tout professionnel de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et des loisirs exerçant en province Sud

**Prérequis**

- ✓ Prestataires en activité

**Les objectifs généraux de la formation :**

- ✓ Apporter conseils et outils adaptés pour faciliter la gestion et la comptabilité de l'entreprise

## Résultats attendus à l'issue de la formation

- ✓ Diagnostic comptabilité – gestion de la structure
- ✓ En fonction des résultats du diagnostic, les outils et conseils répondront aux besoins identifiés : obligations comptables, rentabilité de l'activité, déclarations fiscales, gestion financière, montage de dossiers de subventions...

## Contraintes

- ✓ Prendre en compte les contraintes horaires, le rythme de travail et les modes d'apprentissage du participant.

## Organisation matérielle et logistique :

- ✓ Détailler les coûts logistiques éventuels : frais téléphoniques, accès à une plateforme en ligne ...
- ✓ Établir la proposition au prix unitaire du coût du coaching par participant

## Suivi et évaluations : l'organisme de formation assurera les modalités suivantes :

**Suivi** : un tableau de suivi et reporting des coachings en cours devra être transmis chaque fin de mois

### Évaluations :

- ✓ Une évaluation des attentes des stagiaires en amont de la formation
- ✓ Une évaluation des savoirs et savoir-faire acquis en fin de session
- ✓ Une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de session
- ✓ Une évaluation post formation de la session (bilan de clôture)
- ✓ Entre 3 et 6 mois après la formation une évaluation de l'efficacité de la formation en milieu professionnel.

## Méthodologie :

- La formation individualisée à distance exige des conditions spécifiques de mise en œuvre : en termes de modalités d'organisation, méthodes et ressources pédagogiques qui devront être détaillées dans la proposition.
- Établir un code d'engagement et de suivi entre formateur et apprenant.
- Prioriser l'acquisition d'outils concrets directement applicables au quotidien
- Préciser également les indicateurs choisis pour les évaluations à froid (entre 3 et 6 mois)

## Durée et nombres de sessions

- ✓ 5 H par Formation individualisée à distance /participant sur environ 3 mois
- ✓ Au maximum 5 sessions de Formations individualisées à distance seront proposées

## Calendrier : l'action est pré positionnée comme suit :

- ✓ De mars à mi-novembre 2023

**Validation**

- ✓ Une attestation de formation ou attestation de suivi du coaching

**Lieu**

- ✓ A distance

**Nombre de participants :**

- ✓ 1 participant par coaching
- ✓ 5 coachings au maximum

**Profil recherché pour l'intervenant**

- ✓ Comptabilité, gestion
- ✓ Informatique/bureautique
- ✓ Accompagnement d'entreprise
- ✓ Formation de formateur pour adultes et /ou expérience pédagogique avérée dans la formation pour adultes